

César Filippi :

« Le tourisme corse familial et patrimonial est broyé par les carences, les injustices et les dysfonctionnements...»

La saison 2024 ne tiendra pas ses promesses. Un bilan morose qui arrive au point d'orgue de problèmes structurels anciens : surcoûts d'exploitation, transports inadaptés et chers, concurrence déloyale d'un tourisme au noir, indifférence des pouvoirs publics, soutien bancaire inadapté. Le président de la section régionale du Groupement des Hôteliers et des Restaurateurs, le GHR-Corsica, promet des actions dures

À quelques jours de la rentrée, peut-on esquisser le bilan de la saison estivale ?

Quelques mots suffiraient à dire ce qui marche, mais il faudrait une encyclopédie pour rendre compte de ce qui ne va pas, et qui conduit aujourd'hui les professionnels à une situation catastrophique : la confirmation de la baisse de la fréquentation amorcée avec la Covid, puis l'inflation, portent le coup de grâce après toutes les problématiques subies depuis des décennies dans l'indifférence générale.

Quelles sont les principales problématiques que vous pointez du doigt ?

Je ne les pointe pas, je les rabâche en permanence et en vain :

1/. Des surcoûts d'exploitation par rapport au Continent de l'ordre de 25%, selon l'étude de 2018 commandée par la CCI de Corse, au réputé cabinet Goodwill-Management. 2/. Des transports maritimes, et surtout aériens, insuffisants, inadaptés et prohibitifs. 3/. La concurrence occulte d'environ 600000 lits non-professionnels, réalisés avec la passivité pour ne pas dire la connivence de l'État. 4/. L'absence récurrente de personnels qualifiés. 5/. Une promotion défailante. 6/, Des banques aux abonnés absents !!! La Corse a une économie touristique broyée par les injustices, les inégalités et les dysfonctionnements sous le regard impassible de la classe politique nationale et territoriale.

Doit-on redouter de nombreux dépôts de bilan ?

À la faveur de la rentrée judiciaire 2024, les présidents des deux tribunaux de commerce de l'île avaient dressé des constats alarmants, pas seulement pour le tourisme, mais également pour le BTP et les commerces de proximité. Ces tribunaux qui eux aussi semblent prêcher dans le désert, car ni l'État ni le monde politique, à commencer par la Collectivité de Corse, n'ont réagi. Alors, oui, il y aura à coup sûr des dépôts de bilan. Leur nombre ne sera pas connu avant l'entrée de l'hiver, mais c'est inéluctable et ce sera beaucoup plus important que l'année dernière. Pour notre part, nous n'avons pas attendu le signal d'alarme des juges. Dès notre arrivée sur le terrain syndical national au mois de mars 2023, le GHR-Corsica demandait officiellement la constitution urgente d'une cellule de crise. Mais, quatre réunions consécutives à la préfecture de Corse, en l'absence très remarquée de la collectivité de Corse et des banques, n'ont débouché sur rien !

Comment une cellule de crise pourrait s'avérer efficace quand la vie politique est quasiment au point mort ?

Le contexte n'est pas favorable, je le concède. La seule voie possible aujourd'hui est de faire en sorte, avec le soutien de nos députés et des différents groupes parlementaires, que la situation de la Corse soit prise en considération dans l'élaboration du prochain Budget, qui doit être voté avant la fin de l'année. Des crédits, de survie bien sûr, peuvent être provisionnés. Mais il est surtout indispensable qu'il y ait une planification, une refonte de l'organisation du tourisme en Corse, et un crédit d'impôt investissement, pour réparer les dégâts causés aux établissements professionnels par les deux

décennies de la concurrence déloyale du Tourisme au Noir ! Tout cela n'est qu'une question de volonté politique.

Justement, comment expliquez-vous l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard du tourisme ?

C'est incompréhensible, mais ici les politiques se mêlent peu d'économie, surtout ces dernières années. Le mot « tourisme » semble écorcher leurs lèvres. Quant à l'Agence du Tourisme de la Corse, elle a un budget dédié au développement, ridicule, au regard des 9 237 entreprises touristiques. Le peu de pouvoir dont elle dispose, c'est pour retirer la Corse des écrans promotionnels en haute saison ! Tous les professionnels souhaitent des flux touristiques, mieux maîtrisés ! Mais tout de même pas en dissuadant les touristes de venir l'été ! C'est cependant dans le droit fil de la stratégie aberrante de l'exécutif de la Collectivité de Corse, entièrement accaparée par son projet d'autonomie, duquel, l'économie touristique se trouve singulièrement absente...

Qu'est-ce qui provoque le différentiel des coûts d'exploitation imputable à l'insularité ?

Le transport qui fait flamber les matières premières, un indicateur de plus de l'échec de la politique de Continuité territoriale. De plus, les coûts de logement du personnel, que nous avons calculés pour les principaux lieux touristiques, Ajaccio, Porto-Vecchio, Calvi. Ils représentent en plus du salaire, de 1 000 à 1500 euros par employé et par mois selon les zones. Et chaque année, nous faisons appel à 19 000 saisonniers du Continent et de l'étranger, car quelques dizaines seulement sont formés en Corse. Faites le calcul !

La Corse a aussi la réputation d'être une destination de plus en plus chère...

Ce qui est de plus en plus cher, ce sont également les billets d'avion et de bateau ! En favorisant la pratique commerciale du yield- management, on préfère vendre un billet Paris-Figari à 1 000 euros à un voyageur plutôt que d'envisager répondre à la réalité du trafic et programmer un avion supplémentaire qui amènera 300 passagers à un prix raisonnable avec les retombées économiques que cela génère. On n'y est plus du tout !

Comment expliquer encore que le fléau du para-tourisme n'ait jamais été résolu ?

Non seulement les professionnels sont confrontés à l'inertie mortifère de la puissance publique, mais l'État n'a pas pris conscience qu'il était un auxiliaire de la spéculation. Cette pratique qualifiée de " DÉRIVE " par Bercy, n'est pas sanctionnée car elle ne représente que 2% par rapport à la population française, alors que chez nous elle représente 74% de l'offre réceptive totale... Un exemple basique : une personne qui vient construire une villa à 3 M€ à Portivechju récupère 900 000 euros au titre du crédit d'impôt sur investissement, plus la TVA au taux de 10 % ; ensuite, il la loue 20 000 euros la semaine en bénéficiant d'une exonération d'impôt sur ces recettes, fiscalité avantageuse mise en place par l'Etat, favorisant ainsi la location estivale au détriment de la location à l'année du secteur de l'habitat, portant du même coup un très important préjudice au secteur professionnel. Après 5 ans de location et la raréfaction des permis de construire, l'Etat autorise la vente de la villa avec une exonération importante d'impôt sur la plus-value ! C'est une situation surréaliste.

À Bercy où il m'a reçu en novembre 2023, j'ai expliqué au ministre de l'Économie qu'il avait, peut-être ainsi sans le savoir... créé en Corse le premier paradis fiscal légal de la Métropole, et dans quel but ?... Les professionnels eux ne peuvent lutter à armes égales, vu que les banques leur tournent le dos ! En effet depuis vingt ans, l'Association française des Banques, présente dans toutes les régions de l'hexagone... a disparu du paysage corse !

En réalité, l'État doit réparation aux Acteurs Professionnels qui depuis plus de 2 décennies subissent cette très importante concurrence déloyale !

Qu'en attendez-vous précisément ?

Il est vital que des mesures d'urgence absolue soient prises pour éviter un effondrement de notre secteur d'activité. Un hôtel qui ferme, c'est une histoire familiale qui s'éteint et une source économique qui se tarit. Or, nos TPE et PME sont gérées par des gens, en majorité passionnés qui aspirent à être des modèles pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement ! Ils ont consacré leur vie à constituer un patrimoine et à donner la meilleure image d'une Corse hospitalière que les jeunes générations auront à cœur de cultiver, si on leur donne la possibilité de reprendre le flambeau. La réalité est tout autre. La dernière fois que nous avons exposé nos problèmes à la ministre du tourisme, au bout de quatre heures d'échanges, elle nous a conseillé de nous « Rapprocher » des multinationales, des grands groupes et des franchisés de l'hôtellerie... Elle n'avait rien compris, ni même, surtout ce que nous sommes.

Dans ce contexte quel va être votre mode d'action à la rentrée alors que tout est au point mort au sommet de l'État et que le processus d'autonomie est en panne sèche ?

La panne sèche, c'est malheureusement notre quotidien, depuis des années. Le syndicat que j'ai l'honneur de présider a la volonté d'associer à ses actions, l'ensemble des secteurs d'activité aujourd'hui confrontés à un véritable marasme avec ses conséquences sociales dont on n'a pas idée de l'ampleur.

Oui, nous allons agir de manière dure et résolue, pour enfin nous faire entendre. Tout simplement parce que c'est, pour nous, une question de vie ou de mort.

Jean-Marc RAFFAELLI